

**COMMUNE DE OUAGADOUGOU**

-----  
**CABINET**  
-----

**Projet Stratégie de Réduction des Déchets de  
Ouagadougou Création d'Emplois et de Revenus par des  
actions  
de collecte, de tri et de valorisation (PSRDO-CER)**

-----  
01 BP : 85 Ouagadougou 01  
Tél. : 50 35 28 54

**BURKINA FASO**

-----  
**Unité – Progrès – Justice**



## **RAPPORT NARRATIF DE LA SESSION CIFAL SUR LA VALORISATION DES ACTIONS DU PSRDO-CER**

### **Thème :**

Traitement et valorisation des déchets ; partage  
d'expériences à travers les résultats  
du projet "stratégie de réduction des  
déchets à Ouagadougou"

## **INTRODUCTION**

La session CIFAL sur la valorisation des déchets a eu lieu du 21 au 25 février 2011 à Ouagadougou. Elle a regroupé cinquante(50) participants originaires de treize pays : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Congo Brazzaville, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, le Togo, l’Egypte et la France.

## **I.TERMES DE REFERENCES DE LA SESSION**

### **1.1. Contexte**

Les collectivités territoriales ont, dans la plupart des pays, la compétence de la collecte et du traitement des déchets ménagers.

Le budget consacré à la collecte et au traitement des déchets est en augmentation et, pour beaucoup de collectivités, dépasse les capacités financières mobilisables.

A travers le projet "Stratégie de réduction des déchets - création d’emplois et de revenus par des actions de tri et de valorisation", la ville de Ouagadougou expérimente différents modèles, permettant d’optimiser la gestion des déchets, par des méthodes simples et durables tout en créant des emplois.

### **1.2. Objectif de la session**

A partir des travaux réalisés dans le cadre du projet "Stratégie de réduction des déchets de Ouagadougou" et de retour d’expérience d’autres villes, cette session de formation va permettre aux techniciens et élus des collectivités, ainsi qu’à des partenaires privés et associations intervenants dans le domaine des déchets, de partager leur expérience et leur savoir faire. Les acquis devront permettre aux participants de transposer ces expériences dans leur propre collectivité.

### **1.3. Méthode de travail**

La session a alterné des présentations de techniques et de méthodes de gestion de déchets opérationnelles dans des collectivités et des présentations d’expérience.

L’accent a été mis sur des données chiffrées permettant aux participants de repartir avec des informations techniques, et économiques utilisables pour élaborer leur propre stratégie.

## **1.4. Participants**

Cette session a connu la participation des responsables de services et des élus des collectivités en charge de la gestion des déchets.

Cette session a également accueilli des opérateurs privés ou associatifs intervenant dans ce domaine.

## **1.5. Intervenants**

Les intervenants avaient des compétences et/ou de l'expérience dans les domaines suivants :

- collecte et traitement des déchets,
- économie des déchets,
- management et organisation des services,
- finances publiques et privées.

## **II.SYNTHESE DES TRAVAUX PAR THEME**

### **2.1 Problématique et défis majeurs de la gestion des déchets**

La gestion des déchets bien que locale est partout impactée par la croissance urbaine et spatiale non maîtrisée et par la modification des modes de consommation. Les quantités de plus en plus importantes de déchets, l'insuffisance des ressources pour leur gestion et les préoccupations environnementales imposent la mise en œuvre de stratégies de réduction, d'optimisation de la collecte et la valorisation optimale des déchets.

Ces stratégies pourraient bien profiter à l'Afrique dont la nature et la composition des déchets, bien qu'imparfaitement connues, révèlent de grandes potentialités de traitement et de valorisation. Le défi est comment améliorer la gouvernance du secteur, assurer un équilibre des flux financiers et une gestion intégrée et pérenne de la filière.

#### **2.1.1. Atouts**

Le potentiel de valorisation des déchets africains, des initiatives prometteuses de gestion intégrée de la filière, la participation des populations.

#### **2.1.2. Contraintes**

La méconnaissance des flux physiques et financiers, la méconnaissance du marché de produits de valorisation, l'absence de conscience environnementale forte et d'accompagnement des textes réglementaires, l'absence de planification spatiale.

### **2.1.3. Recommandations**

- Doter les services municipaux des textes réglementaires qui régissent de bout en bout la gestion des déchets ;
- Mise en place d'une politique de réduction des déchets, des coûts de transport ;
- Planifier les plateformes de gestion des déchets dans la planification purement urbaniste ;
- Adapter une politique de communication et de sensibilisation selon le niveau des couches de la population ;
- Proposer des Plaidoyers pour la consécration de 15 à 20% du budget communal au traitement des déchets ;
- Approfondir de manière rigoureuse et critique les terminologies, les mesures et les analyses afin de conduire une réflexion concertée pour une gestion intégrée de la propreté entre pouvoir public et privé ;
- Rechercher la solution dans le changement de paradigme à travers l'approche « rudologique » africaine ;
- Favoriser l'élaboration de politiques et stratégies nationales de gestion des déchets solides urbains.

### **2.2. Organisation et optimisation de la collecte des déchets**

La production des déchets dans les villes africaines à l'instar de Ouagadougou augmente de 1,5 à 4% l'an, avec des taux de collecte moyens de 50%. A Ouagadougou, la mise en œuvre du schéma directeur de gestion des déchets et la mise en œuvre à titre pilote d'un projet de traitement et de valorisation des déchets ont permis d'améliorer sensiblement l'organisation de la filière pour une gestion intégrée des déchets. Le nœud géorgien reste cependant le tri dont la meilleure approche est celui à la source, la collecte sélective et le traitement décentralisé et, la prise en charge du coût environnemental de la filière. Des expériences en cours à Dakar et à Douala sont porteuses d'espoir mais restent à documenter et à capitaliser.

Les évaluations à mi-parcours du système en place et des produits dérivés tels que le compost produits ont donné des résultats intéressants qui sont encore à consolider et à mettre à l'échelle.

### **2.2.1. Atouts**

Volonté politique, résultats encourageants des expériences en cours, Ouagadougou comme référence sous régionale d'une nouvelle approche de gestion intégrée des déchets solides municipaux, disponibilité des partenaires à accompagner les initiatives innovantes.

### **2.2.2. Contraintes**

Incivisme des populations, absence de débouchés pour les sous produits, professionnalisme des acteurs opérationnels.

### **2.2.3. Recommandations**

- Travailler pour améliorer les facteurs l'efficience et durabilité du projet de Ouagadougou ;
- Envisager l'extension du projet à l'échelle de la commune de Ouagadougou ;
- Poursuivre le renforcement des capacités des opérateurs dans la perspective d'une autonomisation de la filière ;
- Reconnaître et intégrer tous les acteurs opérationnels notamment ceux dit "informels" aux schémas techniques et organisationnels.

## **2.3. Tri et filières de valorisation**

La connaissance fine des gisements est indispensable pour la planification, le choix des technologies et le dimensionnement des équipements. Des méthodes et approches de connaissance de ces gisements existent et doivent être diffusées suffisamment. Les filières de valorisation adaptées et prouvées existent pour l'Afrique. Les contraintes politiques, économiques et sociales relevées ne sont pas insurmontables dans les conditions et situations actuelles des villes africaines. La preuve a été donnée par le Rwanda et le Burkina.

Il reste seulement leur appropriation et le passage à l'échelle pour une gestion intégrée.

L'existence et la régulation du marché des débouchés sont tout aussi nécessaires à la pérennisation des activités de traitement et de valorisation.

### **2.3.1. Atouts**

Expériences prouvées de transformations/valorisation des déchets, technologies maîtrisées mais en constante évolution,

### **2.3.2. Contraintes**

Actualisation des connaissances et aptitudes des opérationnels, non appropriation des enjeux par les autorités locales et centrales

### **2.3.2. Recommandations**

- Finaliser, documenter et capitaliser les expériences en cours ;
- Promouvoir l'éducation environnementale ;
- Proposer un Plaidoyer pour une recommandation officielle d'utilisation des produits de valorisation des déchets dans les DAO de marchés publics. Il s'agit surtout des pavés autobloquants, du compost et du matériel scolaire de recyclage.

## **III . RECOMMANDATIONS GENERALES AU CIFAL**

- Susciter et appuyer la documentation et la capitalisation des expériences innovantes en cours à Ouagadougou et à Kigali ;
- Assurer l'animation effective des réseaux créés au cours des sessions pour la diffusion, les échanges, le partage et l'actualisation des informations et données sur la gestion des déchets en Afrique et dans le monde ;
- Plaidoyer pour que les Partenaires Techniques et Financiers accordent une attention particulière aux villes d'Afrique Centrale et de l'est dans le domaine de gestion intégrée des déchets ;
- Mise en place d'un mécanisme de suivi d'impact des formations sur les participants et leurs environnements.

### **Aux participants**

- Organiser la restitution des enseignements et résultats de cette session à une échelle plus large et aux cibles appropriées ;
- Participer activement à l'animation du réseau et des canaux de communication dédiés.

## **Aux Collectivités locales**

- Assurer une dotation budgétaire d'appui aux initiatives innovantes dans la filière (prise en charge des coûts environnementaux) ;
- Promouvoir l'utilisation des produits dérivés du traitement et de la valorisation des déchets notamment dans les marchés publics municipaux ;
- Promouvoir la coopération décentralisée sud-sud, sud nord dans le domaine.

## **Aux autorités centrales**

- Affirmation et matérialisation d'une volonté politique forte pour un changement de paradigme dans la gestion des déchets ;
- Prendre les dispositions efficaces pour l'interdiction formelle de l'utilisation d'emballage de plastique souple ;
- Mise en œuvre effective de la décentralisation pour le transfert aux communes des ressources financières.

## **CONCLUSION**

L'objectif de la session a été atteint au regard de la participation effective de tous les pays invités ; du niveau élevé des échanges et de la visite de terrain qui a tenu toutes ses promesses avec la présentation des réalisations du PSRDO-CER.

De fortes recommandations ont sanctionné les travaux. Il s'est agi de la restitution des enseignements et résultats de cette session à une échelle plus large et aux cibles appropriées par les participants ; la mobilisation des ressources financières par les collectivités locales au profit de la nouvelle stratégie de gestion des déchets et enfin la prise, par les autorités centrales, des dispositions efficaces pour l'interdiction formelle de l'utilisation d'emballages de plastique souple à l'image du RWANDA.

**Le Chef de Projet**

**Pakidame Bandékni KOLANI**

*Ingénieur du Génie de l'Environnement,  
Manager des Risques Industriels et Environnementaux*

## ANNEXE

### RESUME DE LA VISITE DE TERRAIN EFFECTUEE LE 23 FEVRIER 2011

N °	DIFFERENTS LIEUX VISITES	OBSERVATIONS FAITES
1	LES CENTRE DE TRI ET DE COLLECTE DE KONNYAN YAOOLOGO ET DE SIGNOGHIN	<p><u>Les centres de tri :</u></p> <p>Installations d'un montant global respectif de 10 000 000 F CFA (avec équipements compris) disposant chacun :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de 3 boxs de stockage de déchets verts, de déchets plastiques et de déchets de papiers cartons</li> <li>-d'un espace de tri au sol avec une table de tri muni d'un tamis de récupération</li> <li>-d'une potence et d'une balance de mesure des différentes quantités de déchets produits</li> <li>-d'une équipe de 10 femmes bien équipées et très motivées chargées du fonctionnement du centre</li> <li>-d'une installation sanitaire et d'un bac pour les déchets en production</li> </ul> <p>Une séance de pesée des déchets a été réalisée.</p> <p><u>Les centres de collecte :</u></p> <p>Installation disposant : -de deux (2) rampes d'accès aux bacs avec chacune une plate forme de permettant le chargement simultané de deux (2) bacs. Les pentes ne permettant pas une montée facile d'un âne sur la plate forme avec un charriot plein.</p> <p>Une séance de dépotage de déchets en vrac du contenu d'une charrette vers un bac a été réalisée.</p>
2	UN MENAGE DE TRI SELECTIF A LA SOURCE	<p>Dans ce ménage, le kit de pré collecte est composé de trois poubelles. Les déchets liquides destinés à la 4<sup>ème</sup> poubelle sont utilisées par les éleveurs de porcs qui collectent ces déchets liquides. Les récipients sont en bon état et bien entretenus. La collecte se fait régulièrement.</p>
3	LE CENTRE DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES DECHETS	<p>Complexe d'une superficie de 70 hectares pour une durée d'exploitation de 20 ans, le CTVD emploie 30 femmes recrutées, parmi 280 femmes de la brigade et disposant de l'ensemble d'installations de valorisation et de traitement final des déchets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le centre de valorisation des plastiques durs qui sont transformés en granulés de différentes couleurs et vendus aux usines de production de plastiques du pays.</li> <li>✓ Le centre d'expérimentation de production de pavés de l'Entreprise CASCADE FONDERIE à partir des sachets plastiques souples et du sable. L'installation principal de ce centre est le fondeur de sachets mélangés au sable selon une proportion donnée et la chaîne de rotation des moules</li> </ul>



		<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Le centre d'expérimentation de production des briquettes ou bûchettes à partir des déchets de papiers. Ces bûchettes sont obtenues par presse de déchets de papiers trempés dans de l'eau et malaxés pendant 48 heures.</li><li>✓ Le centre de production du compost emploi 10 femmes de Nongrmasson. Les opérations y sont réalisées manuellement.</li><li>✓ Le centre d'enfouissement est en cours d'exploitation avec des casiers bien aménagés et disposant d'un système d'évacuation du biogaz. Le centre possède un pont bascule à l'entrée et à la sortie des camions. Il existe un dispositif de récupération du lixiviat qui est acheminé par gravité dans un bassin de stockage à ciel ouvert. Le PSRDO a permis de réduire de manière considérable la quantité des déchets ultimes au centre d'enfouissement</li></ul>
--	--	---

## **RECUEIL DES AVIS ET COMMENTAIRES DE CERTAINS PARTICIPANTS A L'ISSUE DE LA VISITE DE TERRAIN EFFECTUEE DANS L'APRES MIDI DE LA 4<sup>EME</sup> JOURNEE DE LA SESSION SUR LE TRAITEMENT ET VALORISATION DES DECHETS**

1. Beaucoup de choses ont avancé en terme de traitement des déchets par rapport à certains pays avec la construction l'aménagement d'un centre de traitement et de valorisation des déchets.
2. La visite de ce centre a laissé de bonnes impressions aux participants en raison de l'existence des différentes unités de valorisation des plastiques, du papier et du stockage du lixiviat avec son procédé de drainage et de collecte. Elle a été très illustrative et riche d'enseignement.
3. Il y a encore beaucoup d'effort à fournir dans le ramassage des sachets qui jonchent les places publiques dans les quartiers car ces sachets constituent une nuisance visuelle.
4. L'exemple du centre d'enfouissement technique de Ouagadougou va inspirer certaines villes qui envisagent construire des centres de traitement des déchets.
5. Le tri sélectif dans les ménages est une initiative à poursuivre et à étendre progressivement à l'échelle de plusieurs ménages.
6. Cette visite a été nécessaire pour les différents participants venus de plusieurs pays après quelques jours d'échanges théoriques pour confirmer dans les pratiques, les enseignements et les notions acquises dans l'examen du thème de la session.
7. Il faut apprécier à sa juste valeur et encourager les efforts fournis par les Burkinabés pour ce qu'ils ont entrepris jusqu'à ce jour dans la recherche des solutions novatrices dans le cadre de la gestion des déchets.
8. L'engagement, la bonne volonté de participation des femmes qui s'investissent et s'attellent aux activités de la filière est à encourager.  
Une inquiétude s'exprime sur la pérennité du projet après la phase d'expérimentation et de rupture de financement de la part des bailleurs de fonds, du fait que certaines de ces opérations ne sont pas financièrement viables ou rentables

9. Les installations sont techniquement appropriées et très impressionnantes. Le souhait serait de voir le projet se pérenniser dans le temps.
10. Les actions menées à Ouaga depuis bientôt une dizaine d'années ont certes fait leurs preuves mais il se trouve qu'elles sont encore pour la plupart encore à l'étape expérimentale. Ouaga fait un effort incessant d'amélioration des processus. Il est temps qu'elles passent à l'étape de réalisation à grande échelle.
11. Il a été démontré à travers les échanges que l'adoption du schéma directeur de gestion des déchets solides pour la ville de Ouaga a été l'étape préliminaire obligatoire pour une meilleure planification et organisation des étapes à suivre et des actions à mener.
12. Les centres de tri posent des inquiétudes sur le rendement du travail réalisé par les femmes en raison de la faible quantité des déchets triés par rapport à leur nombre élevé. Il y a lieu de trouver des moyens simples d'automatiser certaines étapes de la production sur ces sites.

# PHOTOS

